

27 novembre 2018 - Déclaration

# Déclaration politique entre la France et la Roumanie dans le cadre du Partenariat Stratégique

[Télécharger le .pdf](#)

Le Partenariat Stratégique entre la France et la Roumanie, conclu en 2008, a permis de renforcer les liens traditionnels d'amitié entre nos deux pays, fondés sur des liens historiques d'une richesse exceptionnelle, sur des valeurs communes, sur des affinités linguistiques et culturelles profondes, ainsi que sur la volonté de nous engager ensemble dans un avenir partagé au sein de l'Union européenne.

Sur cette base, dix ans après le lancement du Partenariat Stratégique, fermement décidées à continuer leurs efforts afin d'approfondir la coopération entre nos deux pays, aux plans bilatéral et européen, la France et la Roumanie définiront ensemble et mettront en œuvre une nouvelle Feuille de route sur le développement des politiques d'intérêt commun pour les quatre années à venir.

## Coopération entre la France et la Roumanie au sein de l'Union européenne

La Roumanie se prépare à assumer pour la première fois, au cours du 1er semestre 2019, la Présidence du Conseil de l'Union européenne. La France lui apportera son plein soutien.

Cette Présidence interviendra à un moment clé pour l'avenir de l'Union européenne, marqué notamment par le renouvellement des institutions européennes, l'avancement des travaux sur le prochain Cadre financier pluriannuel, le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et le Sommet informel de Sibiu, qui établira les grandes lignes du futur agenda stratégique de l'UE (2019-2024).

Dans cette perspective, nos deux pays sont déterminés à œuvrer ensemble, dans un cadre bilatéral et européen, à la promotion d'une Europe fidèle à ses valeurs fondamentales, plus unie, plus souveraine et plus démocratique, acteur majeur sur la scène internationale. Le fonctionnement de l'Union européenne repose en particulier sur la défense des règles de l'Etat de droit, sur la scène nationale, en Europe comme dans le monde.

Dans le contexte actuel, marqué par une période de défis complexes pour l'Union européenne, la Roumanie et la France chercheront à proposer des initiatives communes en vue de renforcer le projet européen, la convergence et la cohésion socio-économique, ainsi que l'approfondissement de l'intégration au sein de l'Union européenne. La Roumanie et la France soutiendront les initiatives au niveau européen à même de contribuer à renforcer l'unité entre les Etats membres de l'UE et à surmonter les différences entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, au bénéfice de tous les citoyens européens.

Les deux pays s'engagent à intensifier leur dialogue dans le domaine des affaires européennes, aussi bien sur le plan bilatéral qu'avec d'autres partenaires européens, notamment dans le format trilatéral Roumanie-France-Allemagne.

Les deux pays souhaitent contribuer à créer les conditions nécessaires pour que l'Union européenne demeure un acteur important et compétitif à l'échelle globale, y compris par la promotion d'une « politique industrielle de pointe » pour l'UE et la protection de nos intérêts communs dans le cadre des négociations commerciales internationales.

En outre, en partageant la vision d'une coopération fondée sur le développement durable et l'accroissement de la convergence et le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale, les deux Etats s'engagent à coopérer étroitement afin de stimuler la réalisation de ces objectifs au niveau européen, d'une manière qui puisse répondre aux attentes de tous les Etats membres et des citoyens européens.

La Roumanie et la France continueront à échanger sur la consolidation de l'espace Schengen, et la France continuera d'appuyer les efforts de la Roumanie en vue de rejoindre cet espace.

Les deux pays échangeront sur la coopération avec les pays du Partenariat oriental et du voisinage Sud et poursuivront leur action en faveur du processus de réformes internes et du renforcement de la résilience de ces

pays face aux menaces intérieures et extérieures. Dans ce cadre, une attention particulière sera consacrée à l'ancrage européen de la République de Moldavie.

#### Coopération bilatérale

La France et la Roumanie annoncent aujourd'hui le lancement, en marge des célébrations du Centenaire de la Roumanie moderne, de la Saison France-Roumanie 2019, qui se déroulera au cours de la Présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne. Résolument tournée vers l'avenir, cette Saison mettra en exergue l'innovation, la création artistique, la jeunesse, la découverte, le partage, le mouvement et la francophonie.

Conçue pour renforcer les liens culturels, économiques, scientifiques et sociétaux qui unissent historiquement la France et la Roumanie, la Saison offrira une image renouvelée, dynamique et actuelle de nos deux pays, avec trois objectifs forts : renouveler l'image et la perception des deux populations l'une envers l'autre en cassant les stéréotypes ; témoigner du dynamisme et de l'imagination des créateurs et des entreprises des deux pays ; réaffirmer enfin notre attachement commun à une Europe des valeurs, de la paix, des idées et de la coopération.

Dans le contexte du Centenaire de la Roumanie moderne, les deux pays célèbrent la contribution de la mission militaire française conduite par le Général Berthelot à l'achèvement de l'unité nationale et mettent en exergue les liens historiques profonds qui ont uni nos pays et nos armées il y a un siècle.

L'existence de plus d'une centaine de jumelages et partenariats actifs entre localités de nos pays représente une expression de la vitalité de notre relation bilatérale, la France étant le premier partenaire de la Roumanie en matière de coopération décentralisée. Nos pays continueront ainsi à soutenir leur coopération décentralisée, comme un objectif prioritaire de la coopération sectorielle.

Sur la base de leur excellente coopération économique, la France et la Roumanie continueront à identifier des mesures à même d'approfondir cette coopération et soutiendront activement les partenariats économiques à long terme.

En outre, les deux pays s'efforceront de consolider les coopérations en matière d'innovation, notamment dans les secteurs numériques, des nouvelles technologies, ainsi que dans les filières économiques à forte valeur ajoutée, comme la robotique, l'industrie 4.0 ou l'intelligence artificielle.

Dans la perspective d'une Europe plus forte, plus indépendante du point de vue énergétique et plus sûre, la France et la Roumanie souhaitent développer la coopération dans le domaine de la production, du transport et de l'efficacité énergétique, ainsi que dans le domaine de l'exploitation civile de l'énergie nucléaire.

La France et la Roumanie conviennent de développer leur coopération dans le domaine culturel et éducatif, en s'appuyant sur les deux instituts culturels et en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et la société civile des deux pays.

La France et la Roumanie poursuivront leur engagement en faveur du soutien de l'excellence scientifique par la consolidation et le développement de nouvelles actions de coopération entre les chercheurs et les laboratoires des deux pays, comme la promotion de la mobilité au niveau des jeunes chercheurs et la participation à des projets européens d'intérêt commun.

Les deux pays continueront de soutenir l'apprentissage de la langue française en Roumanie, et de la langue roumaine en France, et encourageront les échanges et les partenariats académiques, les programmes de formation professionnelle, ainsi que la collaboration dans le cadre de l'Espace européen d'enseignement supérieur et du réseau des universités européennes.

#### Coopération dans le domaine de la défense, de la sécurité et sur le plan international

Dans un contexte d'instabilité croissante de notre environnement stratégique, le renforcement de la coopération dans le domaine de la défense continuera de représenter une priorité, sur la base des engagements assumés par les deux pays dans le cadre de l'UE et de l'OTAN et en soutien des objectifs du partenariat stratégique UE-OTAN.

Les deux pays appellent les Européens à accélérer leurs efforts pour parvenir à une Europe plus efficace, plus forte et plus sûre. La France et la Roumanie saluent à ce titre l'intensification de la coopération européenne en

matière de défense, notamment dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune. En particulier, la création d'un Fonds européen de défense et le lancement de la Coopération structurée permanente favoriseront la coopération technologique et industrielle et permettront de bâtir une base industrielle et technologique de défense européenne compétitive et innovante, avec un soutien spécifique à destination des petites et moyennes entreprises.

Les deux pays soulignent leur engagement au sein de l'OTAN. Il est indispensable que le développement de la politique de sécurité et de défense commune s'accompagne d'une coopération et coordination accrue avec l'OTAN, qui demeure la pierre angulaire de notre défense collective. A cet égard, la France et la Roumanie se félicitent de la récente Déclaration conjointe du président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération entre l'UE et l'OTAN.

Nous continuerons de répondre à la détérioration de l'environnement de sécurité à l'Est et au Sud par la mise en œuvre effective et cohérente de la nouvelle posture renforcée de dissuasion et de défense de l'Alliance agréée aux Sommets du pays de Galles et de Varsovie et réaffirmée lors du Sommet de Bruxelles, et par l'approche globale de l'Alliance à la projection de la stabilité.

Dans le domaine de la sécurité intérieure, la Roumanie et la France continueront à coopérer dans la lutte contre la criminalité organisée et la criminalité informatique, elles poursuivront leurs échanges de bonnes pratiques dans la gestion des données à caractère personnel et la sécurité cybernétique.

La France et la Roumanie travailleront en coordination afin de promouvoir un multilatéralisme fort et efficace au niveau global et régional et, à cet effet, s'engagent à coopérer dans le cadre des organisations internationales et régionales.

La France et la Roumanie, en tant que pays-phare de la Francophonie en Europe Centrale et de l'Est, sont déterminées à promouvoir la francophonie dans les deux pays, au niveau européen et international (principalement dans le cadre des institutions de l'Union européenne, au Conseil de l'Europe, dans le cadre de la Commission du Danube, de l'OSCE) et développeront leur coopération bilatérale dans le cadre de l'OIF.

Paris, le 27 novembre 2018

Le Président de la République française

Le Président de la Roumanie

Emmanuel Macron

Klaus Werner Iohannis